

LORS DU VOTE

DU COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de conseillers en exercice : 08  
 Nombre de conseillers présents : 08  
 Nombre de suffrages exprimés : 07

Votes Contre 0 Pour 7  
 Abstentions 0

BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS DE TREZIEKS CA 2010

DELIBERATION  
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF,  
 SUR LE COMPTE DE GESTION,  
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Date de la convocation : 8/4/11  
 Séance : 15/4/11

LORS DU VOTE

ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS

Nombre de conseillers en exercice : 08  
 Nombre de conseillers présents : 08  
 Nombre de suffrages exprimés : 07

Votes Contre 0 Pour 7  
 Abstentions 0

réuni sous la présidence (1) de délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010.

dressé par après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		4 947.52		3 181.54		8 129.06
Opérations de l'exercice	270.46	1 340.52	3 240.21	2 852.76	3 510.67	4 193.28
<b>TOTAUX</b>	<b>270.46</b>	<b>6 288.04</b>	<b>3 240.21</b>	<b>6 034.30</b>	<b>3 510.67</b>	<b>12 322.34</b>
Résultat de clôture		6 017.58		2 794.09		8 811.67

Restes à réaliser

Besoin / excédent de financement Total

Pour mémoire : Virement à la section d'investissement

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

au compte 1068 (recette d'investissement)

au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations :

GAUBERT - WGA - FAURE - PIQUEMAL - CHIDA -  
 SANDRES - LOUÏET - RICHOU.



Pour expédition conforme, le Prés

REÇU A LA  
 PREFECTURE  
 DE LIMOUX LE  
 21 AVR. 2011

Acte rendu exécutoire après dépôt  
 en Sous Préfecture le 22-06-11  
 Notification du 22-06-11

2011/010

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.

(2) En fonction des données communiquées par le comptable.